

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Bureau du Comité Directeur

### REUNION DU 16/09/21

**Président** : WATTELLIER Eric (excusé)  
**Président Délégué** : WATTELLIER Marc  
**Vice-Président** : CHAOUI Abdelali (excusé)  
**Vice-Président** : Philippe MARCO-GREGORI (excusé)  
**Secrétaire Général** : GRISORIO Vincent  
**Secrétaire Adjointe** : Sandrine DOMART  
**Trésorier Général** : Christophe SALMERON  
**Trésorière Adjointe** : Aline GARRIGUE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### CORRESPONDANCE

**FC VILLELONGUE** : du 10/09/21, invitation à l'AG du club qui se déroulera le vendredi 17/09/21 à 18h30 au stade RAYNAL. Seront présents : Marc WATTELLIER, Christophe SALMERON.

### DEMANDES D'ENTENTES

- Vu la demande d'entente FOURQUES / TROUILLAS / POLLESTRES en catégorie U17 (accord des trois associations - club responsable administratif : FC FOURQUES). Avis FAVORABLE du Comité directeur.

### POULES ET DATES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

Le Bureau du Comité Directeur valide les Poules A et B du Championnat D4, ainsi que les dates de la compétition :

	<b>POULE A (9 équipes + 1 exempt)</b>	<b>POULE B (8 équipes)</b>
1.	AS PRADES	OL HAUT VALLESPYR 2
2.	OC PERPIGNAN 3	LES CHAMPIONS ST JACQUES
3.	AS JEUNES BAS VERNET	FC LATOUR BAS ELNE
4.	FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE	FC ST CYPRIEN 2
5.	FC BAHO-PEZILLA 2	ASC ST NAZAIRE
6.	FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2	ATAC 2
7.	FC POLLESTRES	SALEILLES OC 2
8.	FC THUIR 3	RC PERPIGNAN SUD 2
9.	FC LE BOULOU SJPC 2	

**Dates Poule de 8** : 03/10 – 10/10 – 24/10 – 07/11 – 21/11 – 05/12 – 23/01 – 06/02 – 06/03 – 20/03 – 03/04 – 10/04 – 24/04 – 08/05

**Dates Poule de 10 (1 exempt)** : 03/10 – 10/10 – 24/10 – 07/11 – 21/11 – 28/11 – 05/12 – 16/01 – 23/01 – 06/02 – 13/02 – 06/03 – 13/03 – 20/03 – 03/04 – 10/04 – 24/04 – 08/05

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## **CHAMPIONNAT U19 P-O/AUDE**

### 5 équipes des P-O engagées au 16/9/2021

- ASC ST NAZAIRE
- US BOMPAS
- FC LE SOLER
- FC POLLESTRES
- FC ALBERES-ARGELES

### 3 équipes du District de l'AUDE engagées au 16/9/2021 (e-mail du 16/9)

- TRAPEL PENNAUTIER FC
  - HAUT MINERVOIS
  - NARBONNE MONTPLAISIR
- La gestion de ce championnat sera assurée par le District de Football des PO  
- Début du Championnat 03/10/21

### Quelques rappels

- Catégories concernées :  
**U20 : limité à 3 joueurs** - Article - 153 Participation dans une équipe de catégorie d'âge inférieure des RG de la FFF  
**U19 : illimité**  
**U18 : illimité**

**U17 non autorisés à participer à cette compétition**

- Utilisation obligatoire de la FMI
- La CDA de chaque District désigne le ou les arbitres sur les matches de son département.
- Le CARTON BLANC (*exclusion temporaire de 10 minutes*) est renouvelé pour la saison 2021/2022 en U19 D1 Inter District

*\*Le CARTON BLANC ne peut être utilisé que pour sanctionner un joueur (HORS GARDIEN) qui se rend coupable de CONTESTATION EN PAROLE dont l'effet a pour but de déstabiliser un officiel (arbitre, délégué...), l'adversaire voire un partenaire.*

## **ELECTION DELEGATION DE VOTE AG 2021/2022 LFO**

APPEL A CANDIDATURE ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DU DISTRICT DE FOOTBALL DES PYRENEES-ORIENTALES POUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA LIGUE D'OCCITANIE DE LA SAISON 2021/2022

Chaque saison, l'Assemblée Générale de District élit les délégués représentant les Clubs de District appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue.

L'élection de la délégation du District de Football des P-O pour l'Assemblée Générale de la Ligue d'Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du District de Football, en présentiel, du **mercredi 27/10/21 à 19h00** (lieu à déterminer).

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 17/09/21 jusqu'au 27/09/21 à minuit, cachet de la poste faisant foi.



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en **courrier recommandé avec accusé de réception**, à l'adresse suivante : District de Football des Pyrénées-Orientales – BP 51501 – 66100 PERPIGNAN CEDEX

**\*\*\*La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe : « Election Délégation de Vote AG LFO».**

**Tout.e. candidat.e. doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District. Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat**

- Conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue d'Occitanie, l'Assemblée Générale du District doit élire 5 membres pour les Districts dont le nombre de licences est inférieur à 15.000.

La délégation de 5 membres, élue par l'Assemblée Générale du District, doit être composée au **minimum de 2 dirigeants de Clubs** n'appartenant pas au Comité de Direction du District. Les autres membres de cette délégation sont **des membres élus du Comité de Direction du District**, avec un nombre si possible identique de suppléants. La délégation élue sera appelée à représenter les clubs du District aux Assemblées Générales de la Ligue (saison 2021/2022).

**- toute candidature doit être présentée de manière individuelle ;**

Il est délivré un récépissé de candidature si les conditions de forme visées ci-dessus et celles d'éligibilité, tant générales que particulières, sont remplies. Le refus de candidature doit être motivé.

L'élection de cette délégation s'effectue au scrutin plurinominal majoritaire à deux (2) tours. Elle se fait, par vote secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour le premier tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative. Les suppléants sont élus dans les mêmes conditions.

**Pour candidater il faut impérativement utiliser le document officiel mis en ligne sur le site du District.**

## **STATUTS DU DISTRICT DES P-O**

Examen des modifications aux Statuts du District des P-O qui seront présentées à la prochaine AG (Statuts Types décidés par la FFF pour toutes les Ligues et les Districts – AG FFF du 12/03/21).

## **RAPPEL : PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPÉTITIONS 2021-2022.**

La FFF a validé les protocoles de reprise pour les compétitions nationales, régionales et départementales pour la saison 2021-2022.

**Cas des mineurs surclassés en équipes seniors dans les compétitions régionales et départementales :**

- autant, le pass sanitaire est imposé pour eux dès maintenant dans le cadre des championnats nationaux (cf protocole),
- **autant il ne l'est pas et le sera simplement à partir du 1<sup>er</sup> octobre, en ce qui concerne les compétitions régionales et départementales, dans le respect de la loi en vigueur.**

Cette disposition est mentionnée dans l'article paru sur fff.fr le 20 août, à la suite de la validation des 2 protocoles par le Comité Exécutif de la FFF

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## **APPEL A CANDIDATURE ORGANISATION DE L'AG DU DISTRICT DES P-O**

Le Comité Directeur lance un appel à candidature auprès des clubs pour l'organisation de l'AG du District (salle de 150 personnes minimum avec accès parking).

Date AG : mercredi 27/10/21 (enregistrement des pouvoirs à 18h30, début AG 19h00)

Candidature à adresser au secrétariat du District le jeudi 30/09/21 dernier délai.

## **NOUVEAUX HORAIRES DE TRAVAIL DE MANON ALLIEU**

Le Bureau du Comité Directeur valide les nouveaux horaires de travail de Melle Manon ALLIEU, Coordinatrice Foot Animation / Foot Féminin.



## **A L'ECOUTE DE LIGUE D'OCCITANIE**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA LFO DU 10/07/21**

**GESTION FAFA** : la parole est donnée à Jean LAVAUD.

- Il est proposé que le **FAFA EMPLOI** soit désormais **traité par la Ligue** (avec accord des Présidents de Districts) : **ainsi, le dossier sera établi entre le club et la Ligue qui transmettra à la FFF.**
- Concernant le FAFA TRANSPORT/EQUIPEMENTS, la procédure reste inchangée. **Précisions** : les demandes de subvention FAFA EMPLOI et FAFA TRANSPORT s'effectuent désormais sur une interface dédiée, en ligne : **via FOOTCLUB, rubrique Projet Club FAFA.**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA LFO DU 05/08/21**

Arnaud DALLA PRIA informe le Bureau de la date de l'AG Fédérale qui aura lieu le 11 décembre. Le Bureau Directeur fixe **l'AG de la Ligue au samedi 27 novembre 2021.**

Le Président Délégué  
Marc WATTELLIER

Le Secrétaire Général  
GRISORIO Vincent

